

Formation Professionnelle

« Maitriser les fondamentaux de l'acoustique - Bâtiments bois et matériaux biosourcés »

Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Maîtres d'ouvrage, économistes de la construction, conducteurs de travaux, bureaux d'études

Pré-requis : Aucun

Objectifs :

- Connaître les bases de l'acoustique du bâtiment
- Comprendre la différence entre l'isolation et l'absorption acoustique
- Identifier les différents indicateurs de performance utilisés en acoustique
- Sélectionner les éco-matériaux et présenter leurs caractéristiques acoustiques
- Donner des outils pour élaborer des solutions d'isolation pertinentes en construction bois

Programme :

Jour 1

1. Le son

- Qu'est-ce que le son ?
- Le décibel
- La physiologie de l'oreille humaine
- Psychoacoustique

2. Comportement, acoustique des matériaux

- L'absorption acoustique
 - Définition
 - Fonctionnement des matériaux
 - Exercices
- L'isolation acoustique
 - Définition
 - La loi de masse
 - Les systèmes masse-ressort-masse
 - Les chemins de transmission
- Vitrages et acoustique

Jour 2

3. Construction bois et matériaux biosourcés

- Particularités acoustiques des constructions légères
- Comportement acoustique des matériaux biosourcés
- Exercices d'application

4. Réglementations et normes

- Logement
- Tertiaire
- Scolaire / hospitalier / hôtellerie
- Bruit de voisinage
- Évolutions potentielles

5. Exercices et échanges

- Exercices de mise en situation
- Analyse collective de projets présentés par les stagiaires eux-mêmes.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : diaporama
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques

Moyens d'évaluation :

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours

Moyens Techniques :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur

Formateur :

Guillaume MIGNOT : Gérant et formateur de la société *Ouest Acoustique Formation* et créateur et dirigeant du bureau d'études *Ouest Acoustique* – Expert judiciaire près la cour d'appel d'Angers.

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²- Zone Artisanale de la Touche - 35890 BOURG DES COMPTES

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.